

# Le projet migratoire entre logique d'hospitalité et logique d'attractivité. Le cas des étudiants algériens

Constance De Gourcy

► **To cite this version:**

Constance De Gourcy. Le projet migratoire entre logique d'hospitalité et logique d'attractivité. Le cas des étudiants algériens : Le cas des étudiants algériens. Revue de l'Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles, 2007, pp.131-147. <halshs-00605607>

**HAL Id: halshs-00605607**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00605607>**

Submitted on 2 Jul 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le projet migratoire entre logique d'hospitalité et logique d'attractivité. Le cas des étudiants algériens

*De Gourcy Constance*

*Université de Provence - LAMES*

Poursuivre ses études à l'étranger implique une phase de préparation liée au départ. Dans ce contexte, l'échange médiatisé sans support corporel offre la possibilité de communiquer avec des personnes certes inconnues mais avec lesquelles se crée un espace de proximité sur la base de caractéristiques relatives au statut d'étudiant. Apparaissent ainsi dans ce jeu d'ajustement et de révision d'attentes des compétences évaluatives et adaptatives permettant de réduire la part d'incertitude et d'étrangeté inhérente au projet migratoire. Indépendamment des possibilités administratives confirmant ou pas le départ, le temps d'attente qui le précède s'enrichit de ces nouvelles perspectives.

Depuis 1995 et la déclaration de Barcelone, les bases d'un partenariat euro-méditerranéen ont été posées accordant entre autres objectifs, un rôle éminent au système éducatif. La création par l'Union européenne d'un espace commun de l'enseignement supérieur, censé promouvoir la mobilité des savoirs et la libre circulation des compétences<sup>1</sup>, a rapidement trouvé un accueil favorable et une extension possible au Maghreb où les effectifs étudiants sont en constante progression. Dans un pays comme l'Algérie, la demande sociale d'enseignement supérieur se traduit par un accroissement continu du nombre d'étudiants : le total des étudiants en gradation (licence et DES) passe de 238 427 en 1995-1996 à 721 833 en 2004-2005<sup>2</sup>. Face aux contraintes d'adaptation que cela génère dans l'enseignement supérieur, la poursuite des études à l'étranger apparaît comme une des voies privilégiées dans le processus d'acquisition d'un statut.

Pour autant, s'engager dans un projet d'études se présente comme une démarche longue et coûteuse que la mise en place des Centres pour Études en France (CEF) a inscrite dans une perspective sélective et gestionnaire<sup>3</sup>. Au regard des aspirations que suscite la perspective d'un départ, rares sont ainsi les étudiants qui parviennent à obtenir un visa pour études<sup>4</sup>. Pourtant, l'obtention d'un diplôme à l'étranger est investie d'une valeur sociale forte et génère, parallèlement aux démarches administratives à entreprendre, des formes de mobilisation en faveur du projet pour études.

C'est sur la double dimension de mobilisation et de reconnaissance qu'induit un tel projet que nous souhaitons engager la réflexion. Si la famille apparaît comme un acteur important de cette mobilisation, la formation du projet migratoire se nourrit également de ces nouvelles formes de présence au monde qu'apportent les médias et plus particulièrement les échanges médiatisés par la quasi-annulation des distances et des temps qu'ils rendent désormais possible. Les formes sociales de l'échange médiatisé tel qu'il s'observe chez les étudiants incitent à penser que le regard d'autrui ainsi que les cadres cognitifs et évaluatifs que ce type d'échange autorise ouvrent sur les conditions

qui rendent possible le départ. Aussi, au-delà des qualités d'attractivité des territoires qui sous-tendent le processus d'internationalisation<sup>5</sup> de l'enseignement supérieur, il s'agit de prendre en compte les qualités d'hospitalité qui, parce qu'elles participent d'une demande de reconnaissance, sont au cœur du projet.

Des entretiens approfondis menés en Algérie auprès d'étudiants oranais constitueront la matière principale de nos observations<sup>6</sup>. Nous nous intéresserons, dans un premier temps, aux formes sociales de l'échange rendu possible par l'interaction à distance. En l'absence de support corporel d'identification, les enjeux de reconnaissance portent, comme nous le verrons dans un deuxième temps, sur la capacité à faire valoir une identité d'étudiant plutôt qu'une identification à des critères de nationalité. Les cadres cognitifs et évaluatifs de ces échanges inscrivent enfin le projet migratoire dans une dimension de co-construction qui participe de sa nécessité tout en ouvrant sur des possibles à réaliser.

### *I- Informer et s'informer : l'interaction à distance*

Il existe différentes manières d'instruire un projet de départ et ce indépendamment des raisons qui régissent le départ. On peut en effet s'en remettre aux récits de voyageurs ou de migrants, ces récits pouvant prendre une forme écrite - correspondance<sup>7</sup>, littérature, presse, etc. - ou orale - témoignage oral, compte-rendu, etc. Les candidats au départ peuvent également recourir à l'interprétation de signes (recours à la voyance, etc.) pour passer de l'éventualité de la décision à la certitude du départ<sup>8</sup>. Ces manières de faire renseignent sur l'importance de cette phase préalable qui consiste à préparer un départ et à s'y préparer.

Au sein de ce vaste ensemble de dispositifs permettant d'organiser le départ et de s'assurer de sa nécessité, il existe une manière de faire qui, parce qu'elle semble témoigner d'un autre rapport au pays d'accueil, retiendra particulièrement notre attention : il s'agit de l'échange à distance. Ce type d'interaction présente une double caractéristique qui le différencie des manières de faire précédemment évoquées :

- Sur le plan des ressources technologiques : alors qu'auparavant la distance et le temps ne permettaient pas l'immédiateté des contacts, cela est désormais possible. Cette possibilité participe de la disjonction entre voisinages spatiaux et virtuels et donne à penser sous de nouveaux jours la production de la localité<sup>9</sup>. Ces manières de faire ne sont pas sans incidence sur le rapport que le futur migrant entretient à l'égard du pays d'origine et du pays d'accueil ainsi que sur la façon dont il va préparer le départ et organiser le séjour dans le pays d'arrivée.

- Sur le plan des ressources individuelles : l'interaction à distance semble témoigner d'une mise en confiance passant moins par des techniques d'assurance (comme le recours à la voyance) que par le regard que l'autre – l'autochtone – peut porter sur celui qui demande l'hospitalité dans le pays d'accueil. Précisons qu'il ne s'agit pas ici d'un test au sens où le solliciteur chercherait à évaluer les conditions de l'accueil dans le pays visé, il s'agit plus largement d'expérimenter la façon dont celui-

ci peut passer de la condition d'étranger<sup>10</sup> à celle d'inconnu laquelle implique un ordre de civilité différent. À la différence du rapport à l'étranger qui implique un décentrement – l'étranger est celui qu'on ne comprend pas – le rapport à l'inconnu s'inscrit dans un ordre de civilité qui requiert une certaine fluidité, qui assure « la possibilité de nous *déprendre*, d'évoluer dans un monde de liens faibles<sup>11</sup> ».

Le passage de la condition d'étranger à celle d'inconnu, rendu possible par les conditions même de ce type d'interaction, permet à celui qui sollicite d'évaluer les compétences communicatives inscrites dans la relation d'échange. La possibilité de se déprendre et d'évoluer dans un monde de liens faibles se mesure au fait de pouvoir mettre entre parenthèses le poids des appartenances sociales ou autres marqueurs sociaux tout en créant les conditions d'un espace minimal de partage, conditions requises pour qu'émergent les possibilités d'un accord.

L'échange à distance constitue une façon d'appréhender le monde certes familier<sup>12</sup>, mais néanmoins inconnu que représente le pays d'accueil. Dans ce contexte d'internationalisation de l'enseignement supérieur, l'échange lié à ce type d'interaction donne la possibilité de réduire la part d'incertitude relative à l'engagement dans l'action, de passer de la virtualité comme paramètre constitutif de toute action à l'effectivité des manières de se saisir de ce nouvel environnement et de le percevoir à travers ses qualités d'hospitalité. L'interaction à distance, si elle suppose l'existence d'un socle de familiarité, témoigne d'une recherche de confiance pour faire face à l'inconnu de la situation dans un contexte où pour la plupart des personnes rencontrées il s'agit d'un premier séjour à l'étranger. « Celui qui agit en toute confiance s'engage comme si l'avenir ne comportait que des possibilités déterminées. Il fait reposer son avenir présent sur un présent à venir<sup>13</sup> » et, pourrait-on ajouter, il tente de déceler dans ce présent à venir les conditions qui le rendent prévisible. La confiance joue alors comme mécanisme d'anticipation des possibles contenus dans l'action et inscrit le temps de l'attente<sup>14</sup> dans une structure d'échange supposant la présence d'un tiers et son engagement à répondre à la sollicitation. L'attente contribue ainsi à diminuer la part de contingence contenue dans ledit projet. L'interaction à distance apparaît donc comme une intervention sur le devenir même du candidat à l'émigration – “l'étudiant s'attend à” – même si les formes de l'attente n'en restent pas moins déterminées par les possibles contenus dans l'action.

## II- *Poursuivre ses études à l'étranger : les formes sociales de l'échange*

Dans la grande majorité des cas, les étudiants disposent d'un capital informationnel relatif au pays d'accueil ainsi que de membres du groupe familial et relationnel d'appartenance. Cette présence sur place de personnes sur qui ils savent pouvoir compter oriente, dans une certaine mesure, la décision de poursuivre les études dans ce pays.

Pourtant, tout se passe comme si ce capital social ne suffisait pas à instruire le départ sur la base du recours à ce seul type de ressource. C'est dans ce contexte, que les rencontres fortuites et ponctuelles faites sur Internet – on pourrait presque parler de “rencontre improbable” au sens où elles ne s'inscrivent pas dans des situations de coprésence – offrent la possibilité d'échanger des informations relatives, le plus souvent, aux études menées. On notera paradoxalement que la

dimension ponctuelle et souvent fortuite de ces rencontres, parce qu'elles n'engagent en rien, confère de la valeur et de l'importance à ces modes de présence. Les marqueurs de présence – que l'on ne confondra pas avec des marqueurs identitaires – qui caractérisent ce type d'interaction inscrivent ainsi la relation dans un ordre à part, un ordre où les liens faibles sont chargés de formes d'attention à l'autre, un ordre où le “ caché/montré ” apparaît comme le mode principal d'exposition de soi.

Qu'est-ce qui se joue dans ce type d'interaction à distance ? Qu'est-ce que recouvre l'acte en apparence banal qui consiste à échanger, via un média électronique, des informations avec une personne inconnue ? Répondre à ces questions suppose de clarifier le statut de l'interaction. Proche par certains aspects du genre de la supplique – cette forme ancienne et conventionnelle par laquelle un sujet interpelle une autorité lointaine –, l'interaction à distance s'en distingue néanmoins par l'absence de rapport de domination entre celui qui demande et celui qui octroie. La différence tient également au fait que dans la supplique « c'est la matière même de leur existence » que les individus sont sommés d'apporter. Il s'agit non seulement de justifier une demande mais également de « manifester sa bonne volonté<sup>15</sup> ». Dans les deux cas cependant, on a affaire à une interaction que l'on peut qualifier de “ virtuelle ”, car elle suppose une imputation “ en puissance ” des attentes de l'autre, l'inconnu ainsi sollicité.

Sans doute, le terme de requête est-il plus proche que celui de supplique pour cerner la forme sociale de ce type d'échange. Telle une requête qui désigne par extension « une prière adressée dans une forme polie<sup>16</sup> », l'interaction à distance pose en effet dans la matière de l'échange une demande à l'adresse d'un autre supposé pouvoir contribuer à l'échange. « *Je me demandais si...* » « *Pensez-vous qu'il soit possible de...* », ce type d'interpellation par lequel s'exprime le plus souvent la requête oriente la demande et limite « la prolifération des révisions qui sont notre principale source de détermination des significations<sup>17</sup> ». Il ne s'agit pas de noyer l'interlocuteur dans un ensemble trop vaste de questions mais de montrer que le scripteur se place dans une dynamique de questionnements relatifs aux études menées et une disposition cognitive dont nous aurons à cerner la teneur sociale. Précisons cependant que si toutes les interactions à distance ne se limitent pas à la forme requête – les modalités de l'échange admettant d'autres formes possibles – il n'en reste pas moins que c'est souvent sous la forme d'une requête que s'amorce le mode d'interpellation de l'interlocuteur.

Outre les caractéristiques partagées avec la requête et la supplique, on peut également rapprocher l'échange à distance d'un autre mode de présence à l'autre, tel celui décrit par Georges Simmel dans le cadre de l'amitié de voyage. Parce qu'elle n'engage à rien et que l'on reste au fond anonyme, l'amitié de voyage « nous induit souvent à des confidences bien étranges, à céder sans frein au besoin de se confier que, dans les relations habituelles à long terme, nous avons appris à réprimer seulement à force d'en subir les conséquences<sup>18</sup> ». Cette expérience qui porte à la confiance tient, dans les deux cas, à la durée – généralement courte – et à l'intensité attribuée à ces modes de présence. Comme le précise encore cet auteur, on se dévoile au plus proche et au plus étranger, tandis que les catégories intermédiaires sont le vrai lieu de la réserve.

Nous retiendrons, de cet inventaire non exhaustif, que l'on peut considérer l'interaction à distance comme un échange social spécifique en ce qu'il met en relation des personnes certes géographiquement éloignées mais qui définissent la situation sur la base d'un cadre identifiable et familier<sup>19</sup>, cadre propice à la mise en retrait des marqueurs sociaux de l'identification.

Plus précisément, le cadre analytique de la relation à l'autre apparaît fondé sur une double distinction :

- distance et présence : l'interaction à distance met en relation deux personnes<sup>20</sup> inconnues mais perçues dans leur *typicalité*<sup>21</sup> car s'adresser à un inconnu ne signifie pas que l'on ne " connaît " pas l'interlocuteur. Celui-ci est en effet géographiquement, statutairement et souvent professionnellement situé. Cette connaissance/reconnaissance de l'interlocuteur dans le cadre de l'interaction à distance se révèle à travers des marqueurs de présence – mêlant indices de présentation de soi et formes d'attention à l'autre – destinés à orienter la réception de la requête et à rassurer le destinataire sur les intentions de l'auteur. S'invente ainsi dans ce type d'interaction une modalité de présence à autrui caractérisée par la nécessité de s'affranchir de la distance tout en respectant la réserve induite par la présence.

- considération et reconnaissance : les demandes précises formulées à l'égard d'une personne inconnue s'inscrivent dans une structure d'attente portant sur la recherche d'accords possibles entre les interactants. En ce sens, l'interaction à distance abolit, en quelque sorte, la distance à autrui en reconstituant des formes de proximité sur la base de caractéristiques partagées, d'affinités par rapport aux études menées ou encore sur la base de conseils pour surmonter d'éventuelles difficultés. Dans ce cas, la sollicitation se transforme en sollicitude à l'égard de cet autre, certes lointain mais qui peut devenir proche au fil des échanges. À l'inverse, ne pas être entendu engage l'être social du requérant dans sa capacité à recevoir des marques d'attention et constitue une forme de déni de la requête. La demande implicite de considération qui l'anime en tant que solliciteur l'expose alors à la déconvenue<sup>22</sup>.

En somme, bien que les formes de ce type d'interaction diffèrent notamment par les nouvelles conditions technologiques qui rendent désormais possible ce type d'interaction à distance, cette façon de procéder n'est pas nouvelle : elle s'ajoute en tant que dispositif de mise en confiance à la longue liste des moyens mis en œuvre pour préparer un départ et le confirmer dans sa nécessité. La relation à distance met néanmoins en jeu deux éléments nouveaux : elle inclut dans ses paramètres constitutifs une dimension virtuelle, tout en ouvrant la possibilité de rendre compte des effets réels liés à cet acte de communication ; en abolissant les frontières et les distances, en élargissant les limites des univers sociaux, en permettant des rencontres et des échanges autrement que sur le mode de la coprésence, elle favorise la possibilité d'apprentissages individuels sinon collectifs. Par delà les raisons pour lesquelles le solliciteur est amené à partir, la nécessité même du départ pour études se trouve co-construite.

### III- *Entre proximité et distance : s'installer dans la mobilité*

Certes, cette co-construction n'est pas la condition d'effectivité du départ mais, parce qu'elle contribue à élargir les possibles contenus dans l'acte de partir, elle en constitue une modalité importante. Co-construire le projet suppose en effet la coopération conversationnelle entre l'étudiant solliciteur et l'inconnu sollicité et, dans cette relation dialogique, se jouent des formes d'invite et de confirmation du projet ou à l'inverse des formes de dissuasion qui toutes témoignent d'une prise en compte de l'autre.

Examinons à présent de quelle manière l'interaction à distance in-forme – dans le double sens de donner forme et sens – le projet de départ tout en installant l'étudiant dans une forme de mobilité.

La compétence à faire lien avec une personne inconnue passe par un travail de marquage et des ouvertures, des procédures d'identification du locuteur, une thématization, des formes d'argumentation et d'expression<sup>23</sup>. En ce sens, la matière de ces échanges diffère des échanges avec des personnes appartenant au cercle de connaissances. L'interaction à distance se présente également comme un échange témoignant des manières de faire par lesquelles se distribuent, s'ajustent les compétences communicatives. Le travail d'écriture – la nécessité d'être concis ne doit cependant pas faire l'économie des modes d'interpellation destinés à capter l'attention du destinataire – suppose en effet un constant travail d'ajustement lequel ne garantit pas toujours la réussite de la relation. Cette relation d'ajustement ouvre sur de possibles changements de places dans l'interaction : le solliciteur n'étant plus le seul à formuler une demande lorsque l'inconnu sollicité inverse le sens de la demande. De même, le format de la requête peut s'élargir à d'autres séquences conversationnelles basées sur des échanges d'impression et/ou des récits d'expérience. Cet échange focalisé qui suppose qu'on maintienne ensemble et pour un moment un seul foyer d'attention cognitive<sup>24</sup> apparaît en effet comme un processus dynamique se modifiant au fur et à mesure que les participants interagissent. Et si la régularité des échanges tient compte de l'espace de proximité que les interactants ont su créer, on notera l'absence de référence au passé. Dans ce nouvel ordre des interactions, c'est le présent qui importe pour penser l'avenir.

Plus précisément, la matière même de ces interactions à distance révèle une conception de l'être sollicitant qui n'existe que par le regard que porte autrui sur la requête par laquelle il a été interpellé. La prise en compte de l'individu, tel un acte de reconnaissance, permet de faire passer le solliciteur d'une présence virtuelle à une réelle présence, une présence qui compte. Répondre à la sollicitation apparaît en effet comme une première manifestation de considération laquelle ne préjuge pas des diverses formes d'appartenance (sociale, nationale, etc.) du solliciteur.

Cette présence qui compte par delà les procédures d'identification du locuteur, cette requête qui trouve confirmation de sa nécessité et inscrit la relation dans une structure d'attente s'illustre dans un extrait d'entretien mené auprès d'une étudiante : « *Je me dis il faut partir. Et ça c'est la première idée, il faut partir. Il faut essayer de passer une étape qui est la plus difficile qui est d'accepter l'idée d'être en France et de terminer ses études là-bas. [...] Pas plus tard qu'hier, j'étais connecté à Internet et je me suis connectée à une microbiologiste qui est en France et je lui ai posé des questions, des questions qui concernaient mes cours et tout et elle répondait. Elle était vraiment trop sympa, trop gentille, elle m'a répondu sur des questions. J'avais pas posé une ou deux,*

*c'étaient Des questions. Je dis c'est gentil. Et voilà. Après un certain nombre de questions, elle m'a posé une question genre : « qu'est-ce que vous faites ? » Je dis : « je suis en troisième année biologie, spécialité microbiologie, ça m'intéresse, j'aime bien ce que je fais. » Elle dit, c'est une Française : « oui, je crois être de votre avis. C'est un domaine qui n'est pas limité. » Elle m'a encouragée ».*

L'attention à l'autre est ici saisie à partir de questions renvoyant à l'univers de vie dans lequel se meut l'acteur en demande : les études et leurs modalités pratiques. La finalité des questions posées ne doit cependant pas masquer les attentes qui sous-tendent ce type d'interaction et qui consistent à voir la façon dont elles seront reçues à travers les modalités de l'échange ainsi généré. Autrement dit, se jouent dans ce type d'interaction différentes formes inscriptives d'une manière de se saisir du monde, d'un monde familier mais qui reste dans une large mesure inconnu. Par delà ces enjeux cognitifs qui génèrent un regard évaluatif de la part du requérant, on a affaire à des enjeux éthiques et politiques se manifestant dans le rapport à l'autre. « *Je pense que, bon j'ai pas précisé si j'étais Algérienne ou Française ou bien Allemande* » ajoutera cette étudiante. « *J'ai juste dit que j'étais une étudiante. Et là je crois qu'elle m'a prise pour une étudiante française on va dire parce que vu que je parlais bien avec elle, on discutait pendant un long moment et là elle m'a vraiment encouragée à suivre ce que je faisais, à ne pas changer d'avis.* » Le temps de l'attente initié par la requête s'est ouvert sur des formes d'incitation qui sont autant de modes de confirmation/validation d'un projet dont l'opportunité a été soumise à approbation. La valeur de cette approbation par une personne inconnue mais située géographiquement et professionnellement tient au type d'interaction mettant en présence deux personnes qui éprouvent leur proximité dans l'échange ainsi produit : la distance garantit l'échange sur la base d'une reconnaissance réciproque et typique de l'autre et l'échange garantit l'intégration à un collectif plus large. Cette confirmation/validation qui participe de la co-construction du projet ouvre désormais sur une séquence temporelle nouvelle, celle de la réalisation. Mais, la valeur de ce type d'interaction tient également au fait qu'elle est ni contrainte, ni régie par des mécanismes d'intérêt même si elle s'inscrit dans une relation d'obligation. Le solliciteur s'oblige en effet à soumettre un projet à approbation en inscrivant dans l'acte même de soumission la possibilité de révision des actions décrites ; le destinataire, quant à lui, peut s'obliger à lire la requête, à y répondre éventuellement. La proximité générée par delà la distance vaut comme indice de confirmation et l'acte de confier (et de se confier) atteste de la confiance ainsi manifestée.

Pourquoi le fait de soumettre un projet de départ à un inconnu confère-t-il du poids à la décision de partir ? À quoi tient l'importance accordée à l'avis d'une personne qui n'est ni proche, ni familière, une personne que les solliciteurs ne rencontreront sans doute jamais ? On pourrait penser, de prime abord, que dans l'interaction à distance se mettent en place des modalités d'échange se rapportant au jeu<sup>25</sup>. Tel un jeu fondé sur l'*aléa* – jeu dont on sait qu'il repose sur une « démission de la volonté, un abandon au destin » – le solliciteur s'en remettrait au hasard quant à la réception de la requête : il n'est en effet pas certain que celui-ci obtienne une réponse, et si réponse il y a, celle-ci ne sera peut-être pas une invite au départ. En outre, parce que tout jeu suppose l'acceptation temporaire, sinon d'une illusion, du moins d'un univers conventionnel et, à certains égards, fictif, le jeu consisterait ici « non pas à déployer une activité ou à subir un destin

dans un milieu imaginaire, mais à devenir soi-même un personnage illusoire et à se conduire en conséquence ». La présentation de soi autoriserait alors des formes de travestissement qui consisteraient à faire croire – comme dans les jeux dont le principe classificateur est la *mimicry* – que l'on est différent par rapport à ce que l'on est dans la vie courante. Il reste que sauf à passer à côté de toute l'épaisseur sociale constitutive de ce type d'interaction, on ne peut la réduire à la seule dimension ludique. Travestir son identité ou mentir sur les raisons qui poussent à solliciter l'avis d'une personne feraient perdre toute nécessité à ce type de démarche<sup>26</sup>. La distance ne joue donc pas comme condition de licence. On notera, en revanche, que si le mensonge ou le travestissement de l'identité ne s'observent pas dans ce type d'interaction, le fait de ne pas tout dire<sup>27</sup> ou de mentionner partiellement certains traits de l'identité sociale (on remarquera l'absence délibérée de référence à la nationalité dans le témoignage précédent) inscrivent la relation dans une tension entre le caché/montré et apparaissent comme des caractéristiques récurrentes de ce type d'interaction. Dans ces conditions, même si l'interaction suppose l'engagement de tout l'être social du solliciteur, être pris pour quelqu'un d'autre ou être perçu à travers une seule dimension de son être ne renvoient pas à une forme de méprise ou de malentendu. Au contraire, quand l'identité d'étudiant l'emporte sur d'autres types d'identités possibles, quand la distance génère de la proximité et de la familiarité, il en résulte des formes d'assurance et de mises en confiance qui valent comme conditions d'hospitalité dans le pays visé.

#### IV- *Les cadres cognitif et évaluatif de l'interaction à distance*

L'échange rendu possible par l'interaction à distance s'inscrit entre deux pôles étroitement liés : la production et la réception. Au sein de ces deux pôles s'observent des savoirs institutionnalisés et transnationaux, des savoirs collectifs qui, tout en étant actualisés, permettent aux individus de s'accorder. La circulation de ces savoirs donne au solliciteur la possibilité, d'une part, d'évaluer le travail effectué pour s'ajuster et, d'autre part, d'apprécier la distance qui le sépare de son interlocuteur. Une faible distance dans le travail d'ajustement est estimée comme une garantie d'adaptation dans le pays visé et participe à ce titre de la confiance que le solliciteur place dans son projet. Instruire un projet de départ relève donc d'un échange coopératif de réduction de la part d'incertitude du monde dans lequel évoluent les acteurs, et de réduction de la part d'étrangeté et d'inconnu contenue dans le projet.

L'accomplissement de l'échange se mesure ainsi à la circulation de savoirs entre les participants. Parce que cet échange coopératif permet le plus souvent d'augmenter les ressources du solliciteur – y compris en problématisant ce qu'il croyait acquis –, le projet d'études s'instruit sur la base d'un élargissement des compétences cognitives et adaptatives de l'étudiant candidat au départ.

Nous entendons par "compétences cognitives" les compétences permettant un retour réflexif et évaluatif du projet. Ces compétences, issues de l'échange, apparaissent lorsque de nouveaux paramètres viennent s'ajouter au projet témoignant ainsi de la dimension relationnelle de l'acquisition de connaissance<sup>28</sup>. La faisabilité du projet d'études s'évalue à l'aune de cet apport

d'éléments venus se greffer au projet initial. Cette évaluation n'exclut pas de possibles révisions – réorientations – en cas de difficultés. Le témoignage d'une étudiante inscrite en sciences apportera un éclairage sur les informations obtenues grâce à ces échanges. Ce n'est pas tant le fait de connaître l'existence de concours que de savoir qu'ils requièrent un niveau de connaissance élevé qui l'amène à penser à d'autres issues. On notera à ce titre le recours aux articles définis (" les ", " des ") qui ont un effet de généralisation au niveau de ce qui attend l'étudiante dans le pays d'accueil et introduisent la possibilité de réviser les attentes liées au projet : « *C'est les infos, les informations. C'est comme je vous l'ai dit c'est par Internet et même des amis, des amis qui sont en France. Ils nous disent : « Bon il y a des conditions c'est pas facile. Il y a des concours, des concours, des concours à passer. » Franchement les concours, ça stresse, c'est pas vraiment... »* Cette connaissance par anticipation permet d'ajuster sa conduite en fonction de ce que l'étudiante peut trouver une fois inscrite dans l'université du pays d'accueil.

Si les compétences cognitives autorisent un retour réflexif et évaluatif, les "compétences adaptatives" rendent compte de la visée intégrative du projet. Ces compétences se mesurent aux indices de confirmation/validation du projet, elles nourrissent la confiance dans la convenance d'une manière d'être et de faire dans un environnement perçu comme familier. Elles s'apprécient, notamment, à la possibilité de substituer à la condition d'étranger celle d'inconnu – être un-e étudiant-e parmi d'autres –, cette substitution renseigne sur les capacités d'adaptation de l'étudiant dans le pays visé et témoigne du rapport familial entretenu à l'égard du pays d'accueil. Dans ces conditions, être renvoyé à sa condition d'étranger est perçu comme une offense comme le souligne le récit de cette étudiante inscrite en quatrième année de langue française : « *Quand je suis en France, je me sens chez moi. Donc ça sera moins douloureux qu'en étant aux États-Unis ou bien dans un autre pays. Puisque je commence à faire mes petites recherches sur le Net sur les universités, il y a une rubrique spécialisée concernant les étudiants étrangers. Mais quand je clique, je me dis mais quand je serai en France je serai pas une étrangère parce que j'ai déjà une idée sur ça et je sais comment ça se passe. Déjà, j'ai eu l'occasion d'être à l'Université de Marie Curie. J'ai un cousin à moi qui habite en France et qui fait ses études à cette université. J'ai fait un tour avec lui et ça ne m'a pas paru quelque chose d'étrange. Donc c'est pour ça à chaque fois quand je clique sur la rubrique « étudiant étranger », ça me fait pas sourire, je me dis non ça c'est pas pour moi. Je ne veux pas me voir, je me vois pas comme une étudiante étrangère en étant en France. »* On notera les procédés de publicisation d'une opinion privée (" je me dis... ") permettant d'établir un désaccord entre ce qu'elle vit, ce qu'elle éprouve et ce qui fonctionne comme procédure d'assignation à une identité qui n'est pas la sienne (se voir comme une étudiante étrangère). Comme pour la plupart des étudiants en instance de départ, la familiarité éprouvée avec le pays d'accueil s'exprime sur le mode de la propriété (" chez-moi "), propriété symbolique d'un lieu et d'un rapport à ce lieu. Être étranger à ce lieu n'exclut donc pas un acte d'appropriation qui transforme le pays approprié en prolongement possible du pays d'origine.

Ainsi dans la rencontre avec une altérité, dans le retournement qui fait de la parole errante une parole réconfortante se jouent des modes de considération du solliciteur. Si l'on se rapporte aux modalités de l'échange archaïque<sup>29</sup>, on pourrait presque avancer que l'interaction à distance renvoie

au deuxième terme de l'échange : le solliciteur reçoit de l'autre, l'inconnu. Ce qu'il reçoit – des marques d'attention et de considération, des conseils sur l'orientation et le choix des filières, etc. – inverse son statut et, de solliciteur étranger, il devient un étudiant inconnu mais reconnu dans sa qualité et dans sa capacité à développer ses connaissances<sup>30</sup>. Si, de ce type de rapport, il en résulte une mise en confiance qui s'accompagne d'une réduction de l'incertitude et d'une diminution de l'inconnu et de l'étrangeté contenue dans le projet, il n'en reste pas moins que de possibles réajustements et/ou révisions du projet initial sont envisagés sur la base des échanges engagés. Comme le souligne Catherine Kerbrat-Orecchioni<sup>31</sup> « parler, c'est échanger, et c'est changer en échangeant ». C'est ainsi que des étudiants algériens rencontrés en France nous ont fait part de changements par rapport aux objectifs initiaux, changements dont on pourrait dire qu'ils procèdent par induction car ils sont induits par ces échanges. La co-construction du projet de départ ouvre alors sur des horizons nouveaux et des possibles à réaliser.

On ne peut conclure ces quelques pages sans mentionner le fait que ces observations appellent de plus vastes développements et doivent être étendues à d'autres pays, s'ouvrir à d'autres questionnements comme celui qui consiste à relever la féminisation de ces interactions. Malgré la dimension éminemment exploratoire de ce type de réflexion, on peut tenter de proposer quelques pistes d'analyses qui ont valeur d'hypothèse. Il nous a ainsi semblé nécessaire de distinguer les qualités d'hospitalité des qualités d'attractivité. Les qualités d'attractivité par lesquelles sont valorisés les espaces de construction des savoirs ne suffisent pas à in-former un projet de départ et à le rendre effectif. In-former un projet suppose instruire le départ sur la base des qualités d'hospitalité du pays visé. En ce sens, les possibilités qu'offre l'échange médiatisé permettent d'anticiper la présence sur place par les discussions qui mettent en relation l'étudiant solliciteur avec un inconnu familier. Investir le pays d'accueil sur la base de qualités d'hospitalité passe ainsi par le fait d'être reconnu dans sa qualité d'être apprenant ce qui assure une forme de reconnaissance de ce droit à apprendre. Si l'internationalisation des échanges inscrit la mobilité comme un atout, la phase précédant le départ s'enrichit de ces nouvelles perspectives consistant à établir des relations au-delà du seul cercle de connaissances sur la base de l'identité de statut que confère le fait d'être étudiant.

Abolir les frontières et les distances, retrouver la dimension inclusive de l'être-ensemble, tel est sans doute le deuxième enseignement que nous livrent ces manières de faire. En cela, l'interaction à distance ouvre sur une interrogation portant sur le lien social, interroge la capacité qu'ont les acteurs à s'ajuster dans la distance sur le mode de la présence. Se joue ainsi dans ce lien singulier tissé entre deux personnes situées à distance l'une de l'autre un dépassement/élargissement au profit d'une commune appartenance à une même totalité sociale.

Nous avons évoqué, dans cette perspective, le type d'apprentissage issu de ce travail d'ajustement entre interlocuteurs. Ce travail renseigne sur les compétences déployées dans l'interaction : compétences cognitives et adaptatives qui contribuent à réduire la part d'étrangeté et d'inconnu du projet. Recevoir des marques d'attention de la part d'un interlocuteur inconnu s'accompagne en outre d'un travail de restitution de cette attention bienveillante sous la forme

d'une manifestation de confiance à l'égard de ce qui a été écrit. Mentionnons cependant que la mise en œuvre du départ ne résulte pas uniquement d'un échange " réussi " avec un interlocuteur si disposé soit-il à manifester une attention bienveillante à l'égard du solliciteur. Viennent en effet se greffer sur le projet un certain nombre de conditions, essentiellement d'ordre administratif (obtention du Diplôme Approfondi de Langue Française (DALF), du visa, de bourses d'études...), qui déterminent, en dernière instance, la réalisation du départ en re-contextualisant la demande dans un cadre national<sup>32</sup>. Mais, que celui-ci ait effectivement lieu ou pas, on notera que l'échange, par sa dynamique d'ajustement et de révision d'attentes, a été l'occasion d'élargir l'horizon d'attente<sup>33</sup> du locuteur, de reculer les frontières du monde connu, d'intégrer le regard d'un autre sur le projet et de le faire ainsi exister. La relation virtuelle entretenue avec l'interlocuteur étranger induit une manière d'être et de faire, génère des effets jusque dans la façon d'organiser les modalités concrètes de l'existence. Aussi quand les contraintes administratives entravent ou reculent la perspective du départ, celle-ci est rarement abandonnée et donne lieu à de nouveaux apprentissages tels l'étude d'une langue étrangère, perçue comme le moyen d'apporter un atout supplémentaire à la candidature de l'étudiant. Le temps de l'attente s'est ainsi commué en temps de réalisation dans le pays d'origine et l'acte qui consiste à instruire un projet de départ s'enrichit de ces nouvelles perspectives.

---

<sup>1</sup> Objectifs fixés lors de la Déclaration de Bologne (1999).

<sup>2</sup> HADDAB Mustapha, « Évolution morphologique et institutionnelle de l'enseignement supérieur en Algérie. Ses effets sur la qualité des formations et sur les stratégies des étudiants », *Alfa. Maghreb et sciences sociales*, 2007, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Tunis, Maisonneuve & Larose, p. 51-60.

<sup>3</sup> MAZZELLA Sylvie, « Une « libéralisation d'État » de l'enseignement supérieur ? Mutations internationales et évolutions maghrébines. Introduction », *Alfa. Maghreb et sciences sociales*, 2007, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Tunis, Maisonneuve & Larose, p.15-22.

<sup>4</sup> Entre 2002 et 2005, le nombre de visas étudiants passe en France de 15 975 à 10 698. Pour les pays maghrébins, la diminution est de -33 points dont -40,7 points pour l'Algérie. Source : Haut Conseil à l'Intégration, *Rapport statistique 2005*, Observatoire statistique de l'immigration et de l'intégration, janvier 2007.

<sup>5</sup> L'internationalisation renvoie au mouvement de circulation des étudiants et des enseignants.

<sup>6</sup> Les résultats présentés s'inscrivent dans le cadre plus vaste d'un programme de recherche portant sur les

---

« Étudiants étrangers au Maghreb : vers quelle internationalisation de l'enseignement supérieur et vers quelles circulations des compétences ? », recherche menée pour le « Fonds de solidarité prioritaire à l'appui des recherches en Sciences Sociales » dirigée par Sylvie Mazzella. L'enquête dont nous présentons ici quelques-uns des principaux résultats s'appuie sur un corpus composé d'une trentaine d'entretiens approfondis menés auprès d'étudiants algériens inscrits dans différentes facultés et instituts de la ville d'Oran et d'étudiants algériens poursuivant leurs études en France. Ces entretiens ont été complétés par des discussions auprès d'agents du Centre d'Études en France (CEF) et d'enseignants de la ville d'Oran.

<sup>7</sup> THOMAS William, ZNANIECKI Florian, *Le Paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, trad. franç. de Yves Gaudillat, Paris, Nathan, « Essais & Recherches », 1998.

<sup>8</sup> DE GOURCY Constance, *L'autonomie dans la migration. Réflexion autour d'une énigme*, Paris, L'Harmattan, « logiques sociales », 2005.

<sup>9</sup> APPADURAI Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, trad. franç. de Françoise Bouillot, Paris, Payot & Rivages, « Petite Bibliothèque Payot », 2005.

<sup>1</sup> <sup>0</sup> Rappelons que dans la langue latine un même mot désignait les étrangers et les ennemis. Cf. WALZER Michaël, *Sphères de justice. Une défense du pluralisme et de l'égalité*, trad. franç. de Pascal Engel, Paris, Seuil, « La couleur des idées », 1997. La figure de l'inconnu, apparue au XVIII<sup>ème</sup> siècle dans les villes de Paris et de Londres, ne préjuge pas de la condition d'étranger même si la possibilité de l'être reste ouverte. Cf. SENNETT Richard, *Les Tyrannies de l'intimité*, trad. franç. de Antoine Berman et Rebecca Folkman, Paris, Seuil, « La couleur des idées », 1979.

<sup>1</sup> <sup>1</sup> BERMAN Antoine cité par JOSEPH Isaac, *La ville sans qualités*, La Tour d'Aigues, L'aube, « Monde Cours », 1998, p.103.

<sup>1</sup> <sup>2</sup> Sur la distinction entre connaissance de *familiarité* et connaissance de *compétence* cf. JAVEAU Claude, *La Société au jour le jour. Écrits sur la vie quotidienne*, Bruxelles, La lettre volée, « Essais », 2003.

<sup>1</sup> <sup>3</sup> LUHMANN Niklas, *La confiance. Un mécanisme de réduction de la complexité sociale*, trad. franç. de Stéphane Bouchard, Paris, Economica, « Etudes Sociologiques », 2006.

<sup>1</sup> <sup>4</sup> Dans l'Essai sur le don, l'attente apparaît comme une disposition du sujet par rapport au futur et aux possibles inscrits dans ce futur. MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, « Quadrige Grands textes », 1999.

<sup>1</sup> <sup>5</sup> FASSIN Didier, « La supplique. Stratégies rhétoriques et constructions identitaires dans les demandes d'aide d'urgence », 2000, *Annales HHS*, 55(5), p. 955-981.

<sup>1</sup> <sup>6</sup> REY Alain, TOMI Marianne, HORDE Tristan, TANET Chantal, « Requête » in Alain Rey (s.l.d.), *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, Paris, 1992-1998.

<sup>1</sup> <sup>7</sup> LIVET Pierre, « La compréhension comme saisie des différents types de révision », *Langage et société*, 2007, n° 119, p.42-62.

<sup>1</sup> <sup>8</sup> SIMMEL Georges, *Sociologie. Étude sur les formes de socialisation*, trad. franç. de Lilyane Deroche-Gurcel et Sibylle Muller, Paris, PUF, « Sociologies », 1999.

<sup>1</sup> <sup>9</sup> GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, trad. franç. d'Isaac Joseph, Michel Dartevelle et Pascale Joseph, Paris, Minuit, « Le sens commun », 1991.

<sup>2</sup> <sup>0</sup> Précisons cependant que ces interactions font souvent l'objet de comptes-rendus auprès de tiers proches du locuteur ; Les réactions suscitées peuvent ainsi contribuer à des révisions/relectures des propos tenus par l'interlocuteur.

<sup>2</sup> <sup>1</sup> SCHUTZ Alfred, *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, trad. franç. d'Anne Noschis-Gilliéron, Paris, Klincksieck, « Méridiens », 1994.

<sup>2</sup> <sup>2</sup> Ce jeu entre implicite et explicite renvoie à l'hypothèse d'un cadre historique plus large, celui de la colonisation qui pèse dans le rapport entre les deux pays. En ce sens, la parole échangée est celle qui surmonte la mésentente. cf. RANCIERE Jacques, *La Mésentente. Politique et Philosophie*, Paris, Galilée, « La Philosophie en effet », 1995.

<sup>2</sup> <sup>3</sup> JOSEPH Isaac, *op.cit.*

<sup>2</sup> <sup>4</sup> JOSEPH Isaac, *op.cit.*

<sup>2</sup> <sup>5</sup> CAILLOIS Roger, *Les jeux et les hommes*, Paris, Gallimard, « Folio », 1967.

<sup>2</sup> <sup>6</sup> Soulignons à propos des amitiés de voyage précédemment évoquées : « tant qu'elles restent vraiment telles et ne prennent pas un caractère indépendant de leur occasion initiale, [elles] produisent souvent une intimité et une franchise auxquelles on ne peut trouver en fait de raison intérieure. [...] Trois causes y concourent : être affranchi de son milieu habituel, avoir en commun les impressions et rencontres du moment, être conscient d'un retour prochain et définitif à la séparation ». Cf. SIMMEL Georges, *op.cit.*, p.654.

<sup>2</sup> <sup>7</sup> Il ne s'agit pas pour autant de dissimuler des informations relatives à sa présentation de soi. Le message obéit à une économie de langage, seuls les points estimés importants sont mentionnés.

<sup>2</sup> <sup>8</sup> CONEIN Bernard, « Technologie de la communication et épistémologie sociale. Comment les TIC facilitent l'acquisition de la connaissance » in Alban Bouvier et Bernard Conein (s.l.d.), *L'épistémologie sociale. Une théorie sociale de la connaissance*, Paris, EHESS, Raisons Pratiques, 2007, p. 193.

<sup>2</sup> <sup>9</sup> MAUSS Marcel, *op.cit.*

---

<sup>3</sup> <sup>0</sup> Accroître ses connaissances permet de développer sa normativité individuelle, soit sa capacité à inventer des solutions afin de résoudre les contraintes de l'environnement. Cf. CANGUILHEM Georges, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, « Quadrige Grands textes », 1966.

<sup>3</sup> <sup>1</sup> KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *Les interactions verbales*, T1, Paris, Armand Colin, « Colin U », 1990.

<sup>3</sup> <sup>2</sup> En ce sens, le dispositif des CEF instauré en 2005 dans les pays du Maghreb ouvre une nouvelle phase dans la longue histoire de la mobilité estudiantine alternant entre logiques d'accueil et logiques de réduction du nombre d'étudiants étrangers.

<sup>3</sup> <sup>3</sup> KOSELLECK Reinhart, *Le futur passé ; Contribution à la sémantique des temps historiques*, trad. franç. de Jochen et Marie Hoock, Paris, EHESS, « Recherches d'histoire et de sciences sociales », 1990.